

Le JOURNAL

SÈVRE & LOIRE

UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT



Solidarités

**SÈVRE & LOIRE,
VOUS SOUTENIR
AU QUOTIDIEN**

Décembre 2022
SOMMAIRE

/// P.2
ÉDITO
INTERVIEW

/// P.3
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS
CARITATIVES

/// P.4-5
3 SERVICES DE MAINTIEN
À DOMICILE

/// P.6-7
DU SOUTIEN POUR TOUS
DES ACTIONS CULTURELLES
ET DE DIVERTISSEMENTS
POUR NOS AÎNÉS

/// P.8
CONTACTS DES SERVICES ET
ASSOCIATIONS AGISSANT DANS
LE DOMAINE DES SOLIDARITÉS



ÉDITO

de **Christelle Braud,**

Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Les solidarités au cœur de l'action intercommunale

« La solidarité en Sèvre & Loire, c'est avant tout une politique de soutien pour toutes et tous ! »

Quelle est l'action communautaire en matière de solidarités ?

La Communauté de communes Sèvre & Loire agit avec de nombreux partenaires pour proposer des services de qualité, en faveur du maintien à domicile de la personne âgée ou en situation de handicap. Elle souhaite également accompagner le soutien aux associations caritatives et le développement de nouveaux projets transverses, à découvrir dans les pages de ce journal et dans les interviews.

4 missions pour définir les solidarités sur notre territoire intercommunal.

- 1 ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES HABITANTS**
La Communauté de communes Sèvre & Loire est actrice pour proposer à sa population des services de qualité en faveur du maintien à domicile.
- 2 PROXIMITÉ**
Pour le lien social, le lien intergénérationnel, le lien avec des professionnels compétents qui délivrent un service de qualité auprès de la personne âgée ou en situation de handicap.
- 3 COLLABORATION**
La communauté de communes agit avec les partenaires institutionnels et associatifs de la solidarité, ainsi qu'avec les 11 communes du territoire.
- 4 TRANSVERSALITÉ**
Les solidarités se construisent avec les autres services aux habitants portés par l'intercommunalité ou les communes, tels que l'enfance, la culture, le sport...

Un projet politique solidaire de nos partenaires et proche de nos habitants

Qu'est ce qui vous anime dans les solidarités ?

La solidarité, c'est l'ADN de notre territoire !

Ce qui m'anime, c'est de placer la solidarité au cœur du projet de territoire intercommunal. La solidarité est très ancrée dans nos communes. Il y a beaucoup d'associations sportives, culturelles ou de solidarité. **Chaque habitant doit avoir les mêmes droits et les mêmes services en matière d'aide et de solidarité, qu'il soit dans une petite commune ou bien dans une grande polarité. D'ailleurs, on parle de solidarité mais on peut plutôt parler des solidarités. Pourquoi ?** Parce que la solidarité, c'est très vaste... C'est à la fois la santé, le maintien à domicile...

Ce qui m'anime, c'est le lien fort que nous tissons avec les associations d'intérêt communautaire, elles interviennent sur des domaines très divers et bien sûr le lien avec nos partenaires institutionnels (Département, Agence Régionale de Santé, Mairies et CCAS...).

Aujourd'hui, personne n'est à l'abri d'un accident de la vie dans son parcours de vie. Personne ne doit rester seul et sans solution. La CCSL est là pour vous accompagner !

4 mots pour définir votre vision de l'action de la CCSL sur les solidarités ?

- 1 ACTION**, être dans l'action et dans le concret et donner des réponses
- 2 ÉCOUTE**, être à l'écoute des autres
- 3 ESPOIR**, beaucoup d'espoir, car à chaque problème il y a de l'espoir et du réconfort à donner
- 4 CHALEUR**, c'est essentiel de donner de la chaleur à chacun

INTERVIEW

de **Pascal Evin,**

Vice-président,
en charge des Solidarités



5 chiffres clés en matière d'actions sociales et solidaires

- **2023** : Intégration du CLIC, en janvier 2023, dans nos services intercommunaux, et donc aboutissement d'un grand projet
- **20 associations soutenues** financièrement par la CCSL ou ayant une mise à disposition de locaux
- **190 000 €**, c'est le montant de l'aide allouée aux associations, dans les domaines de la santé, des personnes en difficulté, des personnes âgées
- **50 agents** qui travaillent pour les solidarités au quotidien
- **100 % motivé** pour tous ces projets

Quelque chose à ajouter ?

Je tiens à remercier tous les agents qui travaillent pour la solidarité en Sèvre & Loire. On a de belles équipes et le meilleur retour, c'est celui des usagers. Aujourd'hui, quand je rencontre des bénéficiaires de nos services qui me parlent des auxiliaires de vie, des aides-soignantes, leur retour est unanime... Ils parlent de bienveillance, de bonté, de solidarité, de professionnalisme. C'est pour moi, le plus beau des retours que l'on puisse avoir ! Forcément, je suis très fier des équipes !

Pour retrouver l'intégralité de cette interview, RDV sur <https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/films/> ou scanner le QR code



LES SOLIDARITÉS EN SÈVRE & LOIRE, C'EST...

UN FORT SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Que fait la CCSL pour les associations caritatives du territoire ?

Les solidarités au sein de la Communauté de communes Sèvre & Loire, c'est du soutien, de l'écoute et des réflexions sur des thèmes variés liés aux besoins de la population comme la mise à disposition de locaux pour des associations, des aides financières de fonctionnement sous forme de subventions, des rencontres avec les CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) des communes ou autres partenaires, des participations aux projets du Département sur la lutte contre la violence, la mise à disposition de logements d'urgence sociale...

Les associations de solidarité soutenues par la CCSL

- Resto du Cœur et Jardins du cœur
- Dépan'Epices
- Banque alimentaire
- Banque humanitaire
- Association Saint-Benoît Labre
- Donneurs de sang
- Protection civile
- Croix rouge
- ViSA
- Entraid'Addict
- GPS
- SEMES
- Le Potager de Saint Julien
- Patmouille

Retrouvez au dos de ce journal, les contacts des associations à portée communautaire.

Zoom sur les Jardins du cœur

Les Jardins du cœur ont été inaugurés le 24 juin 2022 à Vallet. Après plusieurs années d'échanges, les équipes sont fières de pouvoir proposer des légumes chaque semaine à une centaine de bénéficiaires par an. Découvrez ci-dessous l'interview du responsable du site des Jardins du cœur à Vallet et en vidéo.

Le coût de l'aménagement s'élève à 37 000 euros, avec une aide pour l'installation du bâtiment de stockage et de la clôture du jardin, de 11 600 euros, de la part de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), dans le cadre du Plan France Relance et de son appel à projet "jardin partagé et collectif."



De gauche à droite, Thierry LATAPIE-BAYROO, Directeur de la DDTM44 ; Christelle Braud, Présidente de la CCSL ; Jérôme Marchais, Maire de Vallet ; Jean-Luc Braud, Responsable des Jardins du cœur ; Pascal Evin, Vice-président en charge des solidarités ; Jean-Pierre Marchais, Vice-président chargé de l'aménagement du territoire et habitat ; Charlotte Luquiau, Conseillère départementale.

3 QUESTIONS

à Jean-Luc Braud, Responsable des Jardins du cœur à Vallet, depuis 3 ans

En quoi consiste votre rôle de responsable des Jardins du cœur ?

Depuis 3 ans, je suis responsable des Jardins du cœur et je dois prévoir et anticiper les cultures à venir et cela, en fonction du temps, pour obtenir un résultat satisfaisant, quant aux quantités et aux produits que nous cultivons.

2 actions en faveur des bénéficiaires des Jardins du cœur

- **cultiver** suffisamment de légumes pour assurer une distribution pour une centaine de bénéficiaires, à l'année, sur le centre de Vallet,
- **distribuer des produits bio frais** et récoltés la veille.

4 activités avec les bénévoles des Jardins du cœur

- **cultiver**, puis distribuer les légumes de saison, chaque semaine,
- **gérer** les quantités produites pour ne pas gaspiller,
- **participer** à une œuvre collective et solidaire en se faisant plaisir et en donnant un peu de son temps,
- **apprendre** à jardiner avec les plus anciens et les plus jeunes.



Frédérique Chevalier, Chargée de mission Solidarités CCSL, à gauche de Jean-Luc Braud, répondent à nos questions en vidéo.



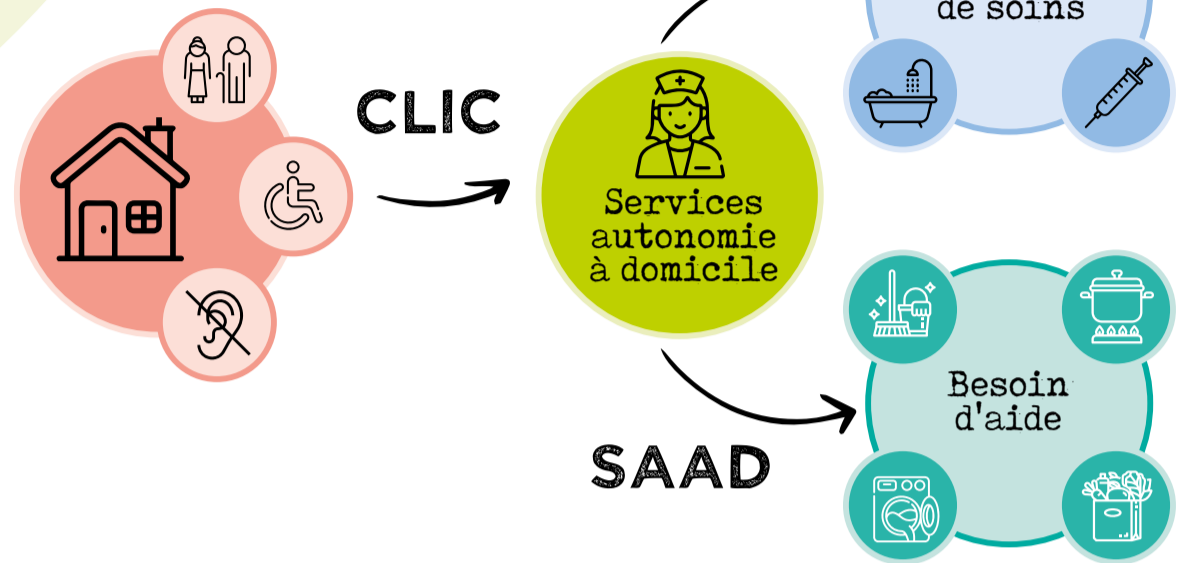
Pour retrouver l'intégralité de cette interview, RDV sur <https://interco.cc-sevrelire.fr/rubrique/films/> ou scanner le QR code

LES SOLIDARITÉS EN SÈVRE & LOIRE, C'EST AVANT TOUT...

3 SERVICES POUR ACCOMPAGNER LE MAINTIEN À DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP

La communauté de communes accompagne au quotidien les personnes âgées ou dépendantes à leur domicile.

Répondre aux besoins de la population et favoriser son maintien à domicile est un engagement de la Communauté de communes Sèvre & Loire, depuis de nombreuses années. En proposant aux usagers de son territoire un SSIAD, un SAAD et au 1er janvier prochain un CLIC*, votre collectivité s'engage à apporter à la personne âgée et/ou en situation de handicap, un accompagnement qualitatif et humain.



*CLIC sèvre & Loire

L'accompagnement pour les seniors et les personnes en situation de handicap

C'est quoi le CLIC ?

✓ C'est un Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique.

Le CLIC est un lieu ressources pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Vous désirez rester vivre chez vous, envisagez des travaux d'aménagement de votre domicile ou encore vous souhaitez entrer en établissement...

Le CLIC vous informe sur les services du maintien à domicile, vous aide dans les démarches à effectuer pour avoir des aides financières, pour améliorer votre habitat pour remplir un dossier MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) et il organise également des conférences ou des ateliers...

C'est quoi le SAAD ?

✓ C'est le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Ce service de proximité permet un soutien efficace des personnes dans leur vie quotidienne.

Des auxiliaires de vie interviennent aux domiciles des personnes âgées ou en situation de handicap. Elles assurent un soutien personnalisé pour les actes essentiels de la vie comme l'habillage, les repas et aident à l'entretien du logement, du linge...

Cette relation sociale permet de favoriser l'autonomie et de rester le plus longtemps possible à son domicile.

INTERVIEW

de Corinne et de Laurence

Aides à domicile au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la CCSL, chez de Mme Bourdin, bénéficiaire depuis 20 ans du SAAD.



Comment es-tu devenue auxiliaire de vie ?

Corinne : "Après un BEP service à la personne, puis avoir travaillé en maison de retraite, cela fait 20 ans que je suis à la communauté de communes au service d'aides à domicile."

Laurence : "Pour moi, c'est le hasard de la vie qui m'a conduit à vous. J'ai assisté, il y a 3 ans à un job dating à Vallet, j'y ai d'ailleurs rencontré Corinne. Depuis ce jour là, je suis toujours à la CCSL. C'est aujourd'hui un vrai choix de carrière."

Qu'est-ce qui te passionne dans ton métier ?

Corinne : "J'aime la relation de confiance qui s'installe avec les personnes aidées. En plus, notre métier est très varié, on est une présence régulière pour eux, on les aide à la toilette, on leur concocte des repas."

"Je ne pourrais pas faire l'entretien de bureaux vides, ce que j'aime c'est aider les gens."

Laurence : "C'est un vrai échange entre nous. Je suis devenue une spécialiste du beurre blanc, grâce à elles !"

"Pour moi aussi, c'est avant tout la relation humaine qui me fait faire ce métier, le plaisir de rencontrer ces gens qui nous confient un peu leur vie, en quelque sorte..."

Pour retrouver l'intégralité de cette interview, RDV sur <https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/films/> ou scanner le QR code





C'est quoi le SSIAD ?

✓ C'est le Service de Soins Infirmiers À Domicile.

Le SSIAD est un maillon indispensable du maintien à domicile. Composé d'aides-soignantes et d'infirmières, l'objectif de ce service est de favoriser le maintien à domicile de la personne âgée ou en situation de handicap. Concrètement, il s'agit de prestations liées à la surveillance de l'état de santé des patients, des prestations de réalisation de soins d'hygiène et des prestations de coordination avec le médecin traitant du patient et l'ensemble des professionnels du domicile.



TÉMOIGNAGE

de Josette et Gérard*

Un couple du territoire, aidé dans son quotidien par le SSIAD et le SAAD Sèvre & Loire. Il a souhaité témoigner de la qualité du service qui leur est proposé au quotidien.

Josette et Gérard, qu'est-ce que vous apportent le SAAD et le SSIAD dans votre quotidien ?

Le SSIAD et le SAAD de la CCSL sont deux services vitaux pour nous ! Sans les 2 équipes de la communauté de communes, notre vie à la maison serait très compliquée. Ma femme Josette est en fauteuil roulant et je dois l'aider pour les actes de la vie quotidienne. Chaque matin, à 9h, une aide-soignante à domicile et une auxiliaire de vie passent à notre domicile pour nous aider et nous apporter du réconfort. Alors elles nous aident pour la douche, la toilette, la réalisation de petits plats ou le ménage, dans la bonne humeur et avec beaucoup de bienveillance.

Qu'est ce que vous appréciez dans la visite de votre aide-soignante ?

L'équipe c'est un peu notre famille ! Les visites, les sourires, leur patience, les discussions et les petites attentions... Leur passage est un rayon de soleil dans nos vies. Vivre avec la maladie, ce n'est pas toujours simple ! Un grand merci à toute l'équipe, pour ce qu'elles nous apportent chaque jour. En plus, on sent qu'entre-elles, il y a une cohésion d'équipe et un respect des personnes aidées.

Josette et Gérard, avez-vous une petite anecdote à nous raconter ?

J'ai juste envie de faire passer un message... Rester à domicile c'est essentiel pour nous ! Comme on dit, un petit chez soi vaut mieux qu'un grand chez les autres... Grâce à la CCSL, on peut rester chez nous et ensemble et ça n'a pas de prix. On remercie le CLIC qui nous a mis en relation avec vos services et nous a permis de faire réaliser des travaux de mise en conformité de notre salle de bain.

**Les prénoms ont été modifiés en concertation avec les usagers du service.*

INTERVIEW

de Maryse, Angélique et Prescillia

Aides-soignantes du Service de Soins Infirmiers À Domicile de la CCSL

Pourquoi travailler en SSIAD ?

Maryse : "On a la chance de pouvoir prendre le temps avec nos patients. C'est vraiment appréciable pour eux, de respecter leur intimité, leurs habitudes et leurs petits rituels..."

Angélique : "Nous sommes heureuses avec mes collègues, de permettre à nos patients de rester à domicile. Personnellement je me sens utile. Et c'est chouette de sentir que l'on fait un travail de qualité."

Prescillia : "Notre service permet aussi un accompagnement moral du patient. Au-delà du soin physique, on permet également un soin psychologique. Par exemple, on peut leur parler de leur quotidien, de l'actualité pour les garder en éveil dans la société, leur parler de leur famille ou encore des vacances qu'ils passaient, il y a quelques années... Grâce à nos deux services le SAAD et le SSIAD, les personnes aidées peuvent rester à leur domicile, sans nous, cela serait impossible pour eux. Ils devraient aller en établissement collectif. Et ils sont vraiment heureux de rester chez eux !"

Quelles sont les valeurs humaines qui t'animent dans ton métier ?

Maryse : "Le respect de leurs habitudes, de leurs histoires de vie, l'écoute du patient, la bienveillance, l'accompagnement dans les petits gestes et actes du quotidien (toilettes, soins...), la diplomatie."

Angélique : "Faire le lien avec les différents interlocuteurs (l'entourage, les professionnels...), la communication, la coordination, apporter du bien-être et du confort à nos patients."

Prescillia : "Prendre soin de nos patients, l'écoute de l'entourage, la patience, la compréhension, la ponctualité."



LES SOLIDARITÉS EN SÈVRE & LOIRE, C'EST AUSSI...


DU SOUTIEN POUR TOUS


Le Point Justice, c'est quoi ?


Point-justice : un lieu d'accès au droit près de chez soi

Un Point Justice est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information, gratuit, ouvert à l'ensemble de la population, sur rendez-vous. En Sèvre & Loire, il se situe dans les locaux annexes de la mairie de Vallet, rue François Luneau. Il permet de bénéficier de consultations, confidentielles, sur le droit, ou des conseils sur des démarches à effectuer. Les professionnels suivants peuvent vous renseigner sur vos questions :

 **Avocat** : renseignements sur le droit de la famille, droit du travail, de la consommation, sur la législation sociale...

 **Notaires** : informations sur les situations matrimoniales, les successions, les donations, les cessions ou achats de biens immobiliers...


 **Commissaires de justice** : demandes relatives aux voies d'exécution, droit du logement, surendettement...


 **CIDFF** : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

 **ISTF 44** : Information Soutien Tuteur Familiaux, aide aux familles de personnes vulnérables (tutelle ou curatelle)

 **CRESUS** : Chambre Régionale du Surendettement Social des particuliers

 **Conciliateur de justice** : conflits et litiges privés (problèmes de voisinage, litiges avec un artisan ou un opérateur téléphonique...)

 **Délégué du défenseur des droits** : droits des usagers des services publics (hôpital public, mairie, administration...), lutte contre les discriminations et le respect de la déontologie des forces de sécurité (police, gendarmerie, services privés de sécurité)

 **France Victimes** : personnes victimes d'infractions, vols, agression sexuelle, cambriolage, accident de voiture, violence intrafamiliale...



Le point justice en bref

- ✓ la résolution des conflits
- ✓ une justice de proximité
- ✓ la simplification des procédures
- ✓ la confidentialité et l'anonymat
- ✓ la gratuité
- ✓ l'information et les conseils concernant le droit
- ✓ la diversité des interlocuteurs du droit dans un même lieu

Pour prendre rendez-vous :
Espace Sèvre
Communauté de communes
Sèvre & Loire à Vallet
ou au 02 51 71 92 12
ou à contact@cc-sevreloire.fr

LES SOLIDARITÉS EN SÈVRE & LOIRE, C'EST AUSSI...

DES ACTIONS CULTURELLES ET DE DIVERTISSEMENTS POUR NOS AÎNÉS

De la danse & de la musique pour s'évader

Chaque année, le SAAD et le SSIAD, dans le cadre du programme culturel de territoire, proposent à leurs bénéficiaires, accompagnés de professionnels, de s'évader. Un moment suspendu, le temps d'un après-midi. Cela permet de créer du lien, de se distraire, de sortir de chez soi et de couper avec le quotidien.



INTERVIEW

des 2 conciliateurs de justice à Vallet

Alain-Emile Bernard et Thierry Vincendeau, répondent à nos questions sur le Point Justice Sèvre & Loire,

Concilier pour réconcilier !

Pour tout problème, il ne faut pas hésiter à venir nous voir. Agir au début d'un conflit avec un conciliateur de justice permet de résoudre 50 % des affaires. Nous sommes là pour vous soutenir en matière de conflits de voisinage, de conflits familiaux ou encore sur des litiges à la consommation avec des entreprises.

Quel est votre rôle ?

Le conciliateur de justice, Voltaire le caractérisait en son temps, comme faiseur de paix. Au point justice, nous recevons les demandes de litiges de la vie courante du public en vue du règlement des conflits à l'amiable, des litiges de la vie courante pour éviter les procédures longues, parfois coûteuses et incertaines, par devant le tribunal. Totalement gratuite et confidentielle, la conciliation de justice est un facteur de paix sociale.

Bon à savoir : au-dessous de 5 000 €, la tentative de conciliation est obligatoire et reste possible pour les montants supérieurs.

5 points forts du conciliateur de justice

- ✓ Fort pouvoir de résolution des conflits
- ✓ Rapidité
- ✓ Anonymat
- ✓ Proximité avec le public
- ✓ 50 % des échanges aboutissent sur un accord entre les deux parties. Cet accord peut devenir l'équivalent d'un jugement.

4 chiffres clés de la conciliation de justice en 2021



1200 visites en 2021, pour la conciliation de justice.



450 dossiers traités dont 230 accords en 2021 de résolution de problèmes.



45 %, c'est le pourcentage de litiges de voisinage (nuisance et immobiliers), soit la majorité des demandes.



25 %, c'est le pourcentage des litiges liés à la consommation avec des entreprises, des assurances, des banques, internet.

Des jeux de société pour s'amuser avec des lycéens

Dans le cadre d'un partenariat avec le Lycée de Briacé au Landreau, le SAAD propose aux personnes qui le souhaitent, en étant accompagnées des auxiliaires de vie, d'aller à la rencontre de jeunes lycéens et de jouer ensemble. Les échanges en juin 2022, ont été riches et joyeux. Ils ne voulaient plus se quitter !



Des job dating pour connaître les métiers liés à la solidarité

Ces métiers vous intéressent ? Nous recrutons.

De manière saisonnière ou permanente, nous recherchons des professionnels motivés pour agir pour l'accompagnement à domicile des personnes âgées ou/et en situation de handicap.



Pour retrouver l'intégralité de cette interview, RDV sur <https://interco.cc-sevrelire.fr/rubrique/films/> ou scanner le QR code

Implantation d'un crématorium en Sèvre et Loire

Pourquoi un crématorium en Sèvre & Loire ?
Quels sont les enjeux du projet ?

Un service de proximité pour accompagner les familles du territoire

- Proposer un service de proximité de crémation pour les familles du territoire, complémentaire aux équipements déjà existants
- Répondre aux besoins de crémation qui augmentent et réduire les délais d'attente

Où sera-t-il implanté sur le territoire ?

L'équipement sera installé sur la commune du Loroux-Bottreau, accessible le long de la RD115, à proximité du rond-point de la porte de Landemont.

Quelles sont les échéances du projet ?

Les élus sont accompagnés d'un cabinet d'études, Espelia, pour effectuer l'étude de faisabilité. La réalisation et la gestion de l'équipement sera confiée à un délégataire, après une consultation, suivant la réglementation de la commande publique. La construction est envisagée sur 2025-2026.



Tous nos vœux pour 2023

Les élus de la Communauté de communes Sèvre & Loire vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2023



ANNUAIRE

des services de la CCSL et des associations "solidarités" d'intérêt communautaire, soutenues par la CCSL.

Services Sèvre & Loire

Nos services solidarités sont situés :

Espace Loire, 84 rue Jean Monnet, ZA de la Sensitive, à Divatte-sur-Loire

Des permanences sont organisées toutes les semaines à l'Espace Sèvre,

1 place Charles de Gaulle, à Vallet

02 51 71 92 12 - contact@cc-sevreloire.fr / interco.cc-sevreloire.fr

- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de la CCSL - Espace Loire / aideadomicile@cc-sevreloire.fr
- Service de Soins Infirmiers À Domicile de la CCSL - Espace Loire / soinsadomicile@cc-sevreloire.fr
- Service Solidarités - f.chevalier@cc-sevreloire.fr
- Le CLIC - Espace Loire / clic@cc-sevreloire.fr
- Point justice - Espace Sèvre - 02 51 71 92 12 / contact@cc-sevreloire.fr

CCAS de chaque commune
Retrouver les contacts des CCAS sur notre site internet dans la rubrique "Solidarités"

<https://lentrainante.cc-sevreloire.fr/grandir-vivre-ensemble/>



Associations

Si vous souhaitez contacter une association ou si vous souhaitez vous engager en tant que bénévole, retrouvez ci-dessous les contacts :

ASSOCIATIONS SOLIDAIRES	ADRESSES POSTALES	TÉLÉPHONES	ADRESSES EMAIL ET SITES INTERNET
ASSOCIATION ST BENOIT LABRE lutte contre l'exclusion des personnes en difficultés sociales et professionnelles et vient en aide aux plus démunis.	3 allée du Cap Horn - La Ville au Blanc - 44120 Vertou	02 40 80 02 02	association@asbl44.com www.asbl44.com facebook.com/Asso.Saint.Benoit.Labre.44
BANQUE ALIMENTAIRE LOIRE ATLANTIQUE	5 rue René Fonck - 44860 Saint-Aignan-de-Grandlieu	02 27 76 29 82	www.ba440.banquealimentaire.org
BANQUE HUMANITAIRE LE PALLET	La Chapelle St Michel - 44330 Le Pallet	06 80 00 49 64	solidarite@banque-humanitaire.com www.banquehumanitaire.fr
CROIX ROUGE VALLET	5 Rue de la Bourie - 44330 Vallet	02 40 36 22 74	www.croix-rouge.fr
DEPAN ÉPICES	25 route de Barbechat - 44430 Le Loroux-Bottereau	06 95 88 29 90	depanepices.asso@laposte.net
DONNEURS DE SANG DU LOROUX-BOTTEREAU	ADSB, rue du square - 44430 Le Loroux-Bottereau	06 19 80 05 22	pierric.guitton@wanadoo.fr
DONNEURS DE SANG DE VALLET	ADSB Vallet chez M. Lebreton, 6 le Pé de Sèvre - 44330 Le Pallet	07 71 78 88 76	adsbvallet@gmail.com www.dondesang.efs.sante.fr
ENTRAIDE ADDICT	45 rue de Richebourg - 44300 Nantes	06 35 16 57 84	severine.cian@yahoo.fr www.entraidaddict.fr
GROUPE PREVENTION SUICIDE	11 rue François Luneau - 44330 Vallet	02 40 46 27 52	gpscsl44@orange.fr www.groupepreventionsuicide44.fr
PATMOUILLE	Blanchisserie, 8 route de la Loire - 44330 Vallet La Boutique, 12 rue de l'Industrie - 44330 Vallet L'Ecocyclerie, 14 rue de l'Industrie - 44330 Vallet	02 40 36 39 89 02 28 00 62 52 02 40 43 28 55	patmouille@orange.fr www.patmouille.fr
POTAGER SAINT JULIEN	8 route Félix Praud - 44450 Saint-Julien-de-Concelles	02 40 86 32 83	lepotager44@apprentis-auteuil.org
PROTECTION CIVILE DE DIVATTE	ZA Étang de la Noue - 44450 Divatte-sur-Loire	06 10 90 67 16	loire-divatte@44.protection-civile.org www.protection-civile44.fr
PROTECTION CIVILE DE VALLET	5 rue de la Bourie - 44330 Vallet	06 14 89 15 80	vallet@loire-atlantique.protection-civile.org www.protection-civile44.fr
RESTO DU CŒUR ET JARDIN DU CŒUR	5 rue de la Garde - 44300 Nantes	09 80 94 81 16	ad44.savenay@restosducoeur.org www.restosducoeur44.org
SEMES	1 rue des Filatures - 44190 Clisson	02 40 03 93 54	secretariat@semes-44.fr www.semes-44.fr
VIVRE SANS ALCOOL (VISA)	14 la Ht Rouaudière - 44330 Mouzillon	06 72 60 45 56 06 18 04 25 42	visa.ccv44@gmail.com www.visa44330.jimbo.com

Le JOURNAL SÈVRE & LOIRE

#SPÉCIAL SOLIDARITÉS - Décembre 2022

Rédaction - Service communication

Directrice de la publication - Christelle Braud

Conception - Mediapilote Cholet

Tirage 25 000 ex - Impression La Contemporaine

Retrouvez tous nos journaux sur interco.cc-sevreloire.fr



Pour en savoir +

Consultez nos sites internet et abonnez-vous à nos réseaux sociaux.



- <https://www.cc-sevreloire.fr>
- <https://lentrainante.cc-sevreloire.fr>
- <https://interco.cc-sevreloire.fr>
- <https://piscine.cc-sevreloire.fr>
- <https://dechets.cc-sevreloire.fr>
- <https://eau-assainissement.cc-sevreloire.fr/>
- <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr>
- <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr>
- <https://enfance.cc-sevreloire.fr>